

# Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 341

DE LYON

Jedi 8 Décembre 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1<sup>er</sup> & 16 DE CHAQUE MOIS

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES  
A LYON, exclusivement au bureau de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.  
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

ADMINISTRATION et RÉDACTION : 4, Rue Stella  
Avenue télégraphique: RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

ABONNEMENTS  
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.  
Autres départements... 6 fr. 12 fr. 24 fr.  
Étranger (Union postale)... 9 fr. 18 fr. 36 fr.

## FAITS DU JOUR

**La Chambre a commencé hier la discussion du budget de la Justice.**

**La situation de M. Bertheaux envers les officiers délateurs devient très délicate.**

**La Franc-Maçonnerie essaie d'un véritable chantage auprès de M. Chaumié, pour l'empêcher de sévir contre les professeurs délateurs.**

**Au Sénat, M. Delcassé a prononcé un discours pour défendre la Convention franco-anglaise.**

**La flotte russe de Port-Arthur a subi un véritable désastre. Deux cuirassés ont été coulés par le bombardement des Japonais, qui se sont emparés d'un nouveau fort.**

**Le froid est très vif en Mandchourie, où les opérations sont suspendues.**

## La Femme - Soldat

ÉPIQUE DE LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

A trois reprises, les journaux russes, et tout particulièrement la *Néva*, ont signalé une femme russe qui participe en ce moment, comme volontaire, à la guerre russo-japonaise, sous le nom masculin de Michel Nicolaievitch.

Voici qu'une dépêche annonçait récemment qu'elle vient d'être sérieusement blessée pendant l'un des récents combats du Cha-Ho et qu'on a dû la transporter dans un hôpital, à Moukden.

Hélène Smolko est Sibérienne, née à Vladivostok ; son père, gros marchand de grains et de poissons fumés, l'éleva jusqu'à vingt-six ans dans une petite maison voisine de ses docks. De bonne heure elle se familiarisa avec le mouvement des armes, l'exercice du cheval, le tir. Malgré la défiance de ses parents, elle prit part à plusieurs tournois d'épée de combat et de lance à cheval. En vivant dans les magasins de son père, elle apprit, des employés chinois, leur langue, et comme sa nourrice était Mandchoue, elle prit également dans cet idiome et dès la prime enfance, des leçons, qui, par la suite, devaient lui rendre les plus grands services. Ses dispositions naturelles la poussaient toujours vers les exercices physiques et lorsqu'à dix-huit ans elle se présenta pour briguer la place d'interprète à l'état-major des gardes-frontières, le Wassiloff lui dit :

— J'ai vu vos certificats et diplômes, ils sont excellents. Vous connaissez le russe, le chinois, le mandchou, un peu de tartare et le japonais, mais vous savez que dans la profession que vous désirez embrasser, il ne faut pas seulement parler, il est nécessaire de supporter parfois de grandes fatigues physiques, de marcher par des terrains à peine défrichés.

— A mes pièces est joint un certificat du docteur, répondit simplement la jeune fille.

— Voulez-vous suivre le simple régime des femmes interprètes ?

— Je vivrai, si vous le voulez bien, commandant, dans les mêmes conditions que les interprètes hommes.

— Entendu, dit Wassiloff, en lui offrant une cigarette.

Quelques années après, la guerre éclata. Déjà, pendant celle de Chine, elle avait manifesté le désir de s'enrôler ; l'interdiction lui avait été nettement refusée. Mais lorsque la flottille japonaise qui l'ouvrait sur la côte de Corée vint torpillier pendant la nuit les trois cuirassés russes à l'ancre, Hélène Smolko, redoutant un second refus, mais conservant dans son cœur d'héroïne le secret espoir d'être utile à sa patrie et de se distinguer en la servant, s'engagea comme interprète dans la section de cosaques commandée par le chef d'escadrons Vechniakoff et participa aussitôt à la reconnaissance entre Liao-Yang et Kouan Dianzan. Comme elle fit subir pour sa part de cruelles pertes à l'ennemi, elle fut présentée au général Rennenkampff, qui l'inscrivit dans sa division de cosaques volontaires sans traitement.

Quelques jours après, elle sauvait tout un peloton au repos en signalant, perchée sur un arbre, un bataillon de fantassins japonais, qui rampait jusqu'à un campement. Un jour ou, en compagnie du prince Karageorgevitch et de quelques cosaques, elle faisait une reconnaissance, elle perdit de vue ses camarades et s'égarait dans la forêt. Ce fut le lendemain qu'elle fut retrouvée par les siens et ramenée au camp du général Rennenkampff. Elle avait passé la nuit sur un arbre et avait

préféré rester immobile que d'attirer l'attention de l'ennemi en errant sous bois.

Cavalier inlassable, Hélène Smolko peut faire d'une seule traite une étape de quatre-vingt verstes : elle manie avec une aisance extraordinaire le fusil et le sabre. Un soir qu'elle rentrait au camp en compagnie d'un maréchal des logis et de deux hommes, sa petite troupe fut brusquement assailli par des chasseurs japonais, qui se jetèrent particulièrement sur son cheval ; d'un coup de pointe elle traversa le premier agresseur, d'un revers elle coupa la main à un autre, qui cherchait à la désarçonner en tirant son étrier ; elle eut encore le temps de dégrader un camarade et de s'enfuir au galop dans la direction du camp.

Actuellement, elle accomplit son service avec une rigoureuse exactitude et se rend fort utile par sa connaissance des langues du pays, ainsi que par son intrépidité peu féminine. Elle sort en ce moment dans le corps de l'Est commandé précédemment par le comte Keller et maintenant par le général Ivanoff ; c'est le général Kourpoukine lui-même qui l'a désignée pour entrer dans ce nouveau corps d'expédition.

Voici une conversation qu'elle eut avec M. Tabourine, le dessinateur russe bien connu, qui est en Extrême-Orient depuis qu'y est arrivé le prince Wrondzieff.

« Un soldat de taille moyenne, avec une voix un peu fûtée, entra dans l'appartement où nous étions, dit M. Tabourine ; je m'approchai de lui, me doutant que c'était là sans doute l'héroïne qu'on m'avait signalée.

— Vous êtes bien Nicolaievitch, soldat interprète ? lui dis-je.

— Oui, Excellence, répondit-elle avec un sourire.

— Mon ami Krasnoff, de l'*Invalide-Russe*, m'a déjà parlé de vous.

— Ah ! ah ! alors vous savez sans doute qui je suis, car le journaliste dont vous parlez est, paraît-il, au courant de mon secret ; il l'a dit du moins à notre chef Dapanine.

— Ainsi vous cherchez à dissimuler votre personnalité ?

— Oui, et j'espère réussir. Mais je suis obligée, dans ce but, de porter une casquette fort disgracieuse, des énormes bottes, et de marcher comme un ours.

Heureusement, je séjourne peu dans les bivouacs, mais prends part, la plupart du temps, aux reconnaissances.

— Et vous vous y conduisez en soldat intrépide.

— N'ayant ni mari, ni enfants, je fais simplement mon devoir. Voilà tout.

— Simplement mon devoir ! N'y a-t-il pas dans ces trois mots plus d'enseignement et d'exemples que dans toute la phraséologie creuse et sonore de ceux qui préchent le dévouement et déignent les pieds sur les chenêts, leur trois repas et leur bien-être ?

Fernand SARNETTE.

## NOTES POLITIQUES

LA MENTALITÉ D'UN BLOCARD

L'incident Thalamez défraye toujours la chronique. Les manifestations succèdent aux manifestations : c'est la jeunesse des écoles qui manifeste son admiration pour la « bonne Lorraine qui boula les Anglais hors de France » ; ce sont les élèves du lycée Charlemagne qui ne veulent pas du rebut du lycée Condorcet et qui protestent par des houl houl ! et des coups de sifflet significatifs ; c'est dans le sens contraire M. Louis Havet, membre de l'Institut professeur au collège de France, ex-drecteur de la *Revue*, d'allures fort déplacées.

Ce professeur, en mal de réclame blocard, adresse au journal de Clémenceau, à l'*Aurora*, une lettre bien curieuse. Il y est question de la « Terreur blanche qui régnait chez les professeurs d'histoire et de philosophie », des paroles de ces malheureux professeurs, paroles qui « sont guettées en vue d'une épuratation générale » et enfin du « plan de l'évêque Touchet ».

Chacun sait que Mgr Touchet est évêque d'Orléans ; mais chacun se demande ce qu'il vient faire dans cette bagarre. Sans doute, il se parce que Jeanne d'Arc a défilé, il y a quelques siècles, la ville qu'il administre au point de vue religieux. Et, alors, je suppose que vous voyez d'ici le « plan » machiavélique de cet évêque d'Orléans qui, à n'en pas douter, a juré la perte de la République ou tout au moins celle du ministère Combes.

Cet évêque intrigant a soudoyé tout à tour les élèves du lycée Condorcet et du lycée Charlemagne ; c'est lui qui, dans l'ombre propice aux mauvaises actions, dirige les manifestations de ces jeunes gens ; c'est lui qui distribe l'argent de la Congrégation ; c'est lui qui a poussé des députés indépendants à poser des questions et des interpellations à ce malheureux ministre de l'Instruction publique, M. Chaumié.

Alors, une enquête s'impose nécessairement. M. Louis Havet la réclame impérieusement ; il exige la fermeture du gouvernement républicain, et dans un magnifique accès de superbe indignation, il s'écrie : « La fermeture du gouvernement républicain ».

« La fermeture du gouvernement républicain » des auxiliaires de Rome, c'est ce

qui déconcertera les lycéens topageurs et avec eux M. le député Georges Berry et M. l'évêque Touchet.

Après cette conclusion, il faut tirer l'échelle, n'est-ce pas vrai ?

Et pourtant il faut féliciter M. Louis Havet de sa protestation, puisqu'elle nous montre un homme prétendu intelligent, membre de l'Institut, aveuglé par sa haine de sectaire, au point de voir partout des complots purement imaginaires contre la République, incarnée par M. Combes.

La mentalité de ce blocard était intéressante à noter. Entre nous, il ne faut pas rire de M. Havet ; il suffit de le plaindre. — Emile ETIENNE.

## La Situation de M. Bertheaux

**L'émotion dans le Parlement. — On réclame des mesures contre les officiers délateurs. — M. Bertheaux est mis en demeure d'agir.**

Paris, 7 décembre.

L'émotion causée par la publication des fiches de M. Guyot de Villeneuve, ne fait que grandir.

On avait prêté à M. Maujan, l'intention d'interpeller le ministre de la guerre sur les mesures qu'il compte prendre contre les officiers qui se sont fait les délateurs, et de leurs chefs et de leurs camarades.

Mais M. Maujan a démenti lui-même, dans les couloirs, qu'il ait songé à rien de semblable. Il veut bien reconnaître toutefois que la situation de M. Bertheaux est bien difficile. Le nouveau ministre de la guerre ne peut laisser sans sanction, les révélations qui se continuent.

Au surplus, n'existe-t-il pas une circulaire de M. de Freycinet, ministre de la guerre, qui interdit aux officiers de faire partie d'associations politiques ? Or, la franc-maçonnerie n'est-elle pas, au premier chef, une société politique ? Cette circulaire n'a jamais été abrogée et a été même rappelée par le général Zurlinden, l'un des successeurs de M. de Freycinet, rue Saint-Dominique.

D'autre part, on pourrait retrouver une autre circulaire, remontant au général de Cissey, faisant défense aux officiers de communiquer toutes sortes de renseignements militaires à des personnes étrangères à l'armée.

A défaut de M. Maujan, la question sera portée à la tribune par d'autres députés, qui seraient décidés à interpeller, si, à bref délai, le ministre de la guerre n'avait pas sévi contre les officiers délateurs.

## La Participation aux Bénéfices

LE PROJET DOUMER

Paris, 7 décembre.

Voici les principaux articles du projet de M. Doumer relatif à la participation aux bénéfices :

ARTICLE 29. — Le bénéfice net de l'entreprise à reporter entre les divers facteurs de la production est déterminé par la déduction faite du produit brut : 1<sup>er</sup> des dépenses de matières et de matériel, des frais généraux et spéciaux y afférents ; 2<sup>o</sup> des intérêts et des dividendes des employés et ouvriers ; 3<sup>o</sup> de l'intérêt du capital ; 4<sup>o</sup> des prélèvements pour primes d'assurances ou indemnités relatives aux accidents du travail et des versements à la caisse de retraite des travailleurs ; 5<sup>o</sup> de l'amortissement du capital et des réserves prévues au contrat de participation.

ARTICLE 30. — Lorsque l'agent d'une entreprise individuelle, ou le patron est à la fois possesseur du capital et directeur de l'entreprise, celui-ci pourra être considéré comme salarié en tant que directeur et, dans ce cas, une somme sera fixée dans le contrat de participation en représentation des services qu'il rend en cette qualité.

ARTICLE 31. — Lorsque l'agent d'une Société, le bénéfice net pourra se trouver réduit par un prélèvement de 15 0/0 au maximum fait en faveur des membres au conseil d'administration.

ARTICLE 32. — Le salaire du travail représente l'ensemble des traitements et salaires des directeurs, employés et ouvriers de l'entreprise. Le salaire ou intérêt du capital, alloué en représentation du concours qui donne à la production et des risques de perte qu'il peut courir, est fixé par le contrat à un taux qui ne peut être supérieur à 6 0/0.

ARTICLE 33. — Le bénéfice net de l'entreprise est réparti entre le capital et le travail, proportionnellement à l'intérêt versé au capital et au salaire alloué au travail, tels qu'ils sont définis à l'article précédent.

ARTICLE 34. — Le contrat de participation peut déléguer les fonctions de contrôle des comptes. Si les conditions du contrôle n'ont pas été fixées par le contrat, un ou trois experts comptables seront désignés chaque année d'avance et d'un commun accord par le chef de la maison et par l'assemblée générale des participants, pour constater l'inventaire et réglementer l'établissement et la part de bénéfice qui revient au personnel lui est réellement attribué.

A défaut de désignation faite d'accord par les intéressés, les experts seront nommés d'office sur simple requête, soit par le président du tribunal civil, soit par le président du tribunal de commerce.

Les parties auront la faculté de convenir à l'avance que les experts ou telles autres personnes qu'elles auront choisies statueront comme arbitres amiables, compositeurs et en dernier ressort sur les difficultés qui pourraient s'élever au sujet des comptes ou des inventaires.

ARTICLE 35. — Dans toute entreprise où la participation a été établie, il y aura, à moins de stipulations contraires, un conseil consultatif dont la composition, le mode de recrutement et les attributions seront déterminés par le contrat de participation. A défaut de clauses expressément établies dans le contrat, le conseil sera composé du chef de l'entreprise ou de son délégué, président de droit, et des ouvriers et employés les plus anciens, au nombre de quatre.

Le conseil sera appelé à donner son avis sur toutes les difficultés qui pourraient se produire relativement à la participation du personnel aux bénéfices et sur les questions que le chef de l'entreprise aura soulevées.

ARTICLE 36. — Les concessionnaires des contrats ont été faits autrefois à la promulgation de la présente loi pourront être invités à établir pour leur personnel la participation aux bénéfices et à solliciter de l'Etat, en vue du renouvellement des concessions, des modifications ou adjonctions à ces concessions sans que l'obligation de la participation au personnel aux bénéfices soit introduite dans le contrat de concession.

Un concessionnaire de l'Etat, des départements ou des communes ne pourra obtenir aucune concession nouvelle, s'il ne consunt à introduire dans le contrat de participation aux bénéfices des clauses des concessions qui lui ont été antérieurement accordées.

ART. 51. — Dans un délai de dix ans à dater de la promulgation de la présente loi, tout industriel ou commerçant, toute société industrielle ou commerciale, pour prendre part aux adjudications et marchés de travaux ou de fournitures de l'Etat, des départements, communes et établissements publics, devra justifier que son personnel participe aux bénéfices suivant le contrat qui suit.

ART. 52. — L'Etat, les départements et les communes, en accordant à un particulier ou à une Compagnie l'autorisation d'exploiter un service public, devront, chaque fois que cela sera possible, donner pour condition de cette autorisation la participation du personnel aux bénéfices de l'entreprise.

## LES MENACES DU GRAND-ORIENT

Paris, 7 décembre.

Les membres du Conseil de l'Ordre de la Franc-Maçonnerie ne cessent de délibérer. Devant le flot sans cesse grandissant de démissions qui leur parviennent des quatre points cardinaux de la France, les pontifes du suprême Rite... ne savent qu'inventer pour remédier à l'irremédiable. Après avoir accusé de ténacité plus de cinquante députés qui ne répondent pas aux signes de détresse et avoir gémi sur des indiscrétions qui s'étaient, le lendemain, dans les colonnes des journaux, — il pleut sur le Temple les « décrets ». Lafferre, Massé, Dubief, Sésier, députés, Desmons et Despech, sénateurs, auraient décidé de mettre en mesure M. Combes, président du Conseil, d'avoir à protéger et faire protéger par MM. Vallé et Chaumié les magistrats et les professeurs correspondants du F. Vadebard.

Le ministre de l'Instruction publique, en effet, est le plus directement visé par les « décrets », et MM. Debière, professeur à la Faculté de médecine de Lille, Dequaire, inspecteur d'académie, ne demandent plus ni moins que les départements. Or, M. Combes, s'il est prêt à tous les sacrifices et docile à tous les ordres, pour plaire aux tyrans de la rue Cadet, se serait refusé à se séparer de M. Chaumié. Il aurait pourtant promis à M. Lafferre, qui s'en faisait l'écho dans les couloirs de la Chambre, évidemment pour relever les énergies déprimées, de s'opposer à toute disgrâce pouvant atteindre le F. V. Crescent, le professeur du lycée de Lyon, sur le cas duquel M. Aynard interpellera M. Chaumié.

En attendant, que les bons tremblent et que les mécontents — les délateurs — se rassurent ! car le Grand-Orient possède un trésor, un trésor formidable de cinq millions.

Ce chiffre a été victorieusement annoncé par M. Lafferre, en une tenue secrète, sans doute, aussi, parce que ce trésor était secret, nul impôt sur le revenu ne le trapperait jamais.

Mais, voilà ! Les statuts maçonniques confirmés par tous les conventions intermédiaires font prévoir, toutes les rentes peuvent être affectées à des œuvres philanthropiques... ou délatrices. Et pour lever cet obstacle, pour entamer ce trésor de mainmorte maçonnique, le suprême aéroplane a décidé de consulter tous les vénérables seulement, pour éviter les inconvénients.

Mais à quels sacrifices cet argent est-il destiné ? Mystère !

## AUTOUR DE LA DELATION

La Délation sous le Terreur

Voici d'après l'intermédiaire des chercheurs et écrivains, un vieux exemple d'épuration de l'armée au 1<sup>er</sup> mai de la République.

Sous le régime de Robespierre, les administrations civiles et l'armée avaient été épurées par des citoyens de bonne volonté qui fournissaient, sans grand risque, des renseignements moqués pour justifier le remplacement des moqués par des partisans de la Terreur. Après la chute de Robespierre, une nouvelle épuration se fit en sens contraire ; les partisans du dictateur furent dénoncés à leur tour. Afin de sauver la face, on avait toujours soin de mettre en avant le royalisme et l'aristocratie comme principaux griefs. Mais la vraie raison des évictions était d'être partisan du régime de sang et de terreur.

Voilà un arrêté pris dans ce sens par le conventionnel Teulier en mission, en l'an III, dans les départements avoisinant Lyon. Nous l'empruntons au bulletin de novembre de M. Noël Charavay.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

ÉQUALITÉ  
Maçon le 12 pluviôse an III, de la République une et indivisible.

Les représentants du peuple Teulier et Richand, envoyés dans les départements de l'Ain, l'Isère, Rhône, Loire et Saône-et-Loire.

Après avoir pris les renseignements les plus précis sur les chefs de la garde nationale et des divers fonctionnaires publics.

Considérant que les citoyens qui se sont investis de la confiance et du pouvoir et notamment ceux qui sont chargés de diriger la force armée doivent être recommandables par un patriotisme pur et se montrer en tous temps ennemis du royalisme et de l'aristocratie et du système de sang et de terreur et être uniquement attachés à la République et à la Convention nationale.

Arrêtent :

ART. 1<sup>er</sup>. — Le citoyen Jacques Buis est remplacé dans les fonctions de commandant du 2<sup>e</sup> bataillon par le citoyen Charnel.

ART. 2. — Le citoyen Blampont, demeurant à Bel-Air, est nommé bibliothécaire à la place du citoyen Galand.

ART. 3. — L'agent national est chargé d'informer les citoyens susnommés de la disposition du présent arrêté, de les appeler à leur poste, de les installer dans les fonctions qui leur sont confiées, après avoir requis et prêté le serment exigé par la loi.

TEULIER.

C'est la loi de la délation érigée en système : tel qui dénonce aujourd'hui sera dénoncé demain.

Le mot « Casserole »

Encore de l'intermédiaire des chercheurs et écrivains sur le mot Casserole :

L'origine de la signification actuelle de ce mot remonte guère à plus d'un demi-siècle.

Primitivement, il ne s'appliquait qu'aux femmes apportant des dénonciations à la police, mais, depuis quelques années, il est devenu fort à la mode en matière de dénonciations politiques, et il semble vouloir remplacer le mot *mouchard*, qui lui-même a succédé à la *mouchette*, surnom donné par le peuple aux agents que de Mouchy, l'un des juges d'Antoine Dubourz,

employait pour connaître les opinions religieuses des citoyens de l'époque.

Maintenant, d'où vient l'emploi spécial du mot « casserole » ? On peut, à mon avis, l'expliquer ainsi :

En ce qui concerne la délation, l'argot fait un usage considérable de termes de cuisines et d'alimentation.

Ainsi, par exemple, le verbe *casser* qui signifie manger (casser une croûte), signifie aussi dénoncer, dénigrer (casser du sucre). C'est donc probablement de là que vient le mot *casserole*.

D'autre part, dans le monde des voleurs, le dénonciateur était connu autrefois sous le nom de *coqueux*, de l'ancien mot *coq* (cuisiner). Aujourd'hui on l'appelle « bourgeois, valet, monton », etc.

Puis, ce fut l'agent de police qui désigna sous le terme générique de *cuisinier*, et la police, sous celui de *casserole*.

Quant à l'inculpé qui, sans être véritablement un délateur, finit par avouer ses méfaits et par désigner ses complices, on dit, dans la langue verte, qu'il se met à table, *mange le morceau, mange la galette, mange sur l'orgue* (avec mépris de chantage), *mange son nêze* (dénonce son complice), etc.

En définitive, on peut donc résumer à peu près comme suit la genèse du mot :

La cuisinier, c'est l'agent de police. Dans toute cuisine, il y a un récipient indispensable : la casserole, c'est-à-dire en l'espèce, le délateur qui fournit à la police des renseignements qu'il se procure en abusant de la confiance de ses amis.

Quand la cuisine est terminée, l'inculpé qui avait été amené dans le *panier à salade* (mot dont l'explication assez peu connue est délicate), l'inculpé, dis-je, se met à table, *mange le morceau, en attendant le moment de passer devant la Cour d'assises* où il pourra encore *manger*, puisque le banc des accusés s'appelle la *planche à pain*.

Peut-être ces explications paraîtront-elles fantaisistes. On reconnaît cependant qu'elles ne sont pas invraisemblables, étant donné l'enchaînement des mots et des expressions.

## La Délation dans l'Armée

Nouveaux documents.

Encore des Officiers délateurs

Paris, 7 décembre.

Les fiches d'aujourd'hui émanent encore de plusieurs officiers, et notamment de l'officier d'administration Drouat, du service de l'artillerie, à Valence, ainsi que du commandant Létang, ex-commandant en second du Prytanée de la Flèche.

Plusieurs des lettres de ce dernier atteignent jusqu'à vingt et vingt-cinq pages chacune. La place nous manquerait donc pour les reproduire tout au long. Dans l'une de ses lettres au F. V. Dequaire, inspecteur d'Académie à la Roche sur Yon, le commandant Létang se plaint de sa situation morale au Prytanée :

« On faisait courir le bruit, dit-il, que j'étais une sorte de surveillant, pour ne pas prononcer un autre mot, envoye par le ministre. Et maintenant, les bonnes sœurs me représentent comme un envoyé de Satan.

Et cette lettre de délateur à délateur se termine ainsi :

J'ai tout pour vous recevoir et, descendant chez moi, au Prytanée, que l'habile, vous vous trouveriez au centre des observations. Venez donc, monsieur, vous verrez mieux si notre maison peut être sauvée.

Je crois que ce serait un bien, car, transformée, elle peut devenir un instrument de lutte contre l'invasion électorale de nos cadres, contre l'invasion congréganiste si menaçante pour nous...

Et maintenant, nous donnons la lettre ci-dessous, dans laquelle le commandant Létang donne toute la mesure de son zèle maçonnique :

La Flèche. — Prytanée militaire

Monsieur,

J'apprends que des manœuvres ont lieu en ce moment. On trait, pour se débarrasser (sic) de moi, jusqu'à proposer la suppression de l'emploi de commandant en second.

Comme vous le voyez, je les gêne. Mais enfin, ma personne doit être hors de cause. S'il est nécessaire de me sacrifier, que l'on me sacrifie, mais que l'on débarrasse nos enfants de cette domination électorale.

Quais que soient les avantages que je puisse trouver ici pour mon assez nombreuse famille, je suis prêt à me retirer, si cela peut être tant soit peu utile à la lutte que nous engageons contre le cléricalisme et contre l'esprit de réaction. Que l'on me donne le commandement d'une école d'enfants de troupe, que l'on m'envoie dans un régiment, ou que l'on me mette à la retraite, ceci importe peu, si ma perte peut être utile aux idées que nous défendons ici. Taut pis pour moi, mais que cela n'arrête pas notre marche en avant.

On a rétabli un projet par la loi sur les congrégations. Bienôt, espérons-le, cela sera complété, mais que le Prytanée, au moins, ne vienne pas remplacer les établissements congréganistes, en fournissant à l'armée des officiers pénétrés d'idées d'un autre âge. C'est tout ce que nous demandons : qu'il se transforme ou disparaisse.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Commandant LÉTANG.

Il y a ensuite le dossier de Perrin, lieutenant de gendarmerie à Chaunay (Aisne), qui, avec une desinvolture égale à celle de plusieurs autres officiers supérieurs, dénonce ses supérieurs. C'est ainsi qu'il moucharde le chef d'escadron de gendarmerie Suau de Varennes.

Quant à l'officier d'administration Drouat, de Valence, le mouchardé avec complicité, confortablement empaqueté derrière son rond-de-cuir, le colonel Terris, les commandants Dulys et Lecadet, les lieutenants Dollet et Pauté

Ajoutons que le capitaine Eldin, commandant la deuxième compagnie des gardes municipaux de Paris, à la caserne Lobau, qui avait été signalé comme étant l'auteur de fiches concernant cer-

tains de ses collègues, a été hier, à son arrivée à la caserne, l'objet de manifestations hostiles de la part de certains de ses collègues.

Nous avons donné une analyse très complète de la proposition de M. Doumer sur les coopératives de production et la participation aux bénéfices.

Le président de la commission du budget a bien voulu nous communiquer les épreuves de cette proposition. Nous en détachons les principaux articles, relatifs à la participation aux bénéfices. Il est bien entendu que cette participation n'est pas obligatoire, mais facultative.

**Le capitaine Eldin**

Les journaux avaient annoncé que le capitaine Eldin dont le nom fut mêlé à la publication des fiches de M. Guyot de Villeneuve aurait été hier, à son arrivée à la caserne Lobau, l'objet de manifestations hostiles de la part de plusieurs de ses collègues.

La Liberté dit que Eldin qui appartient d'ailleurs à la caserne Moufflard ne fut l'objet d'aucune manifestation pour le bon sens que, parti dès hier matin, avec sa compagnie pour le polygone de Vincennes, il entra le soir assez tard allant directement chez lui.

**La plainte de M. Joliet**

A la suite de la plainte déposée par M. Joliet, préfet de la Vienne, contre M. Gauthier, le parquet a ouvert une information pour violences et voies de faits. L'instruction de cette affaire est en cours.

## LA GUERRE Russo-Japonaise

La Flotte russe de Port-Arthur bombardée

DE LA COLLINE DE 203 MÈTRES.

On croit que la déclaration anglaise a été...

M. Delcassé montre que la Grande-Bretagne...

M. Baron : C'est une injure à la souveraineté...

M. Charles Bos : Avez-vous envoyé une circulaire...

M. Thalamas lui-même se rallie à cette opinion.

fruits à demi-pourris ramassés aux bords des fossés.

Le traité de Paris, a ajouté l'amiral, est dénué...

Le ministre montre combien la convention franco-anglaise...

M. Delcassé : Il n'est pas possible que nous n'ayons...

M. Ferrette : Tant que les magistrats ne seront pas indépendants...

M. Sembat reproche au ministre de la justice de n'être guère moderne.

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

Les télégrammes Russes : Saint-Petersbourg, 7 décembre.

M. Delcassé dit qu'il a obtenu que pendant 30 ans...

M. Buyat dit qu'à côté du budget de la justice, il y a un second budget...

M. Ferrette : Tant que les magistrats ne seront pas indépendants...

M. Sembat : Le parquet exerce une surveillance abusive...

La France ne possède pas moins de 394 théâtres, soit de près par l'Italie...

Le général Kouropatkine adresse le télégramme suivant :

M. Delcassé dit qu'il a obtenu que pendant 30 ans aucun traitement préférentiel ne serait accordé...

M. Buyat dit qu'à côté du budget de la justice, il y a un second budget...

M. Ferrette : Tant que les magistrats ne seront pas indépendants...

M. Sembat : Le parquet exerce une surveillance abusive...

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

Le général Kouropatkine adresse le télégramme suivant :

M. Delcassé dit qu'il a obtenu que pendant 30 ans aucun traitement préférentiel ne serait accordé...

M. Buyat dit qu'à côté du budget de la justice, il y a un second budget...

M. Ferrette : Tant que les magistrats ne seront pas indépendants...

M. Sembat : Le parquet exerce une surveillance abusive...

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

Le général Kouropatkine adresse le télégramme suivant :

M. Delcassé dit qu'il a obtenu que pendant 30 ans aucun traitement préférentiel ne serait accordé...

M. Buyat dit qu'à côté du budget de la justice, il y a un second budget...

M. Ferrette : Tant que les magistrats ne seront pas indépendants...

M. Sembat : Le parquet exerce une surveillance abusive...

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

Le général Kouropatkine adresse le télégramme suivant :

M. Delcassé dit qu'il a obtenu que pendant 30 ans aucun traitement préférentiel ne serait accordé...

M. Buyat dit qu'à côté du budget de la justice, il y a un second budget...

M. Ferrette : Tant que les magistrats ne seront pas indépendants...

M. Sembat : Le parquet exerce une surveillance abusive...

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

Le général Kouropatkine adresse le télégramme suivant :

M. Delcassé dit qu'il a obtenu que pendant 30 ans aucun traitement préférentiel ne serait accordé...

M. Buyat dit qu'à côté du budget de la justice, il y a un second budget...

M. Ferrette : Tant que les magistrats ne seront pas indépendants...

M. Sembat : Le parquet exerce une surveillance abusive...

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

Le général Kouropatkine adresse le télégramme suivant :

M. Delcassé dit qu'il a obtenu que pendant 30 ans aucun traitement préférentiel ne serait accordé...

M. Buyat dit qu'à côté du budget de la justice, il y a un second budget...

M. Ferrette : Tant que les magistrats ne seront pas indépendants...

M. Sembat : Le parquet exerce une surveillance abusive...

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

Le général Kouropatkine adresse le télégramme suivant :

M. Delcassé dit qu'il a obtenu que pendant 30 ans aucun traitement préférentiel ne serait accordé...

M. Buyat dit qu'à côté du budget de la justice, il y a un second budget...

M. Ferrette : Tant que les magistrats ne seront pas indépendants...

M. Sembat : Le parquet exerce une surveillance abusive...

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

Le général Kouropatkine adresse le télégramme suivant :

M. Delcassé dit qu'il a obtenu que pendant 30 ans aucun traitement préférentiel ne serait accordé...

M. Buyat dit qu'à côté du budget de la justice, il y a un second budget...

M. Ferrette : Tant que les magistrats ne seront pas indépendants...

M. Sembat : Le parquet exerce une surveillance abusive...

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

Le général Kouropatkine adresse le télégramme suivant :

M. Delcassé dit qu'il a obtenu que pendant 30 ans aucun traitement préférentiel ne serait accordé...

M. Buyat dit qu'à côté du budget de la justice, il y a un second budget...

M. Ferrette : Tant que les magistrats ne seront pas indépendants...

M. Sembat : Le parquet exerce une surveillance abusive...

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

Le général Kouropatkine adresse le télégramme suivant :

M. Delcassé dit qu'il a obtenu que pendant 30 ans aucun traitement préférentiel ne serait accordé...

M. Buyat dit qu'à côté du budget de la justice, il y a un second budget...

M. Ferrette : Tant que les magistrats ne seront pas indépendants...

M. Sembat : Le parquet exerce une surveillance abusive...

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

Le général Kouropatkine adresse le télégramme suivant :

M. Delcassé dit qu'il a obtenu que pendant 30 ans aucun traitement préférentiel ne serait accordé...

M. Buyat dit qu'à côté du budget de la justice, il y a un second budget...

M. Ferrette : Tant que les magistrats ne seront pas indépendants...

M. Sembat : Le parquet exerce une surveillance abusive...

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

Le général Kouropatkine adresse le télégramme suivant :

M. Delcassé dit qu'il a obtenu que pendant 30 ans aucun traitement préférentiel ne serait accordé...

M. Buyat dit qu'à côté du budget de la justice, il y a un second budget...

M. Ferrette : Tant que les magistrats ne seront pas indépendants...

M. Sembat : Le parquet exerce une surveillance abusive...

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

Le général Kouropatkine adresse le télégramme suivant :

M. Delcassé dit qu'il a obtenu que pendant 30 ans aucun traitement préférentiel ne serait accordé...

M. Buyat dit qu'à côté du budget de la justice, il y a un second budget...

M. Ferrette : Tant que les magistrats ne seront pas indépendants...

M. Sembat : Le parquet exerce une surveillance abusive...

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

Le général Kouropatkine adresse le télégramme suivant :

M. Delcassé dit qu'il a obtenu que pendant 30 ans aucun traitement préférentiel ne serait accordé...

M. Buyat dit qu'à côté du budget de la justice, il y a un second budget...

M. Ferrette : Tant que les magistrats ne seront pas indépendants...

M. Sembat : Le parquet exerce une surveillance abusive...

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

Le général Kouropatkine adresse le télégramme suivant :

M. Delcassé dit qu'il a obtenu que pendant 30 ans aucun traitement préférentiel ne serait accordé...

M. Buyat dit qu'à côté du budget de la justice, il y a un second budget...

M. Ferrette : Tant que les magistrats ne seront pas indépendants...

M. Sembat : Le parquet exerce une surveillance abusive...

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

Le général Kouropatkine adresse le télégramme suivant :

M. Delcassé dit qu'il a obtenu que pendant 30 ans aucun traitement préférentiel ne serait accordé...

M. Buyat dit qu'à côté du budget de la justice, il y a un second budget...

M. Ferrette : Tant que les magistrats ne seront pas indépendants...

M. Sembat : Le parquet exerce une surveillance abusive...

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

Le général Kouropatkine adresse le télégramme suivant :

M. Delcassé dit qu'il a obtenu que pendant 30 ans aucun traitement préférentiel ne serait accordé...

M. Buyat dit qu'à côté du budget de la justice, il y a un second budget...

M. Ferrette : Tant que les magistrats ne seront pas indépendants...

M. Sembat : Le parquet exerce une surveillance abusive...

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

Le général Kouropatkine adresse le télégramme suivant :

M. Delcassé dit qu'il a obtenu que pendant 30 ans aucun traitement préférentiel ne serait accordé...

M. Buyat dit qu'à côté du budget de la justice, il y a un second budget...

M. Ferrette : Tant que les magistrats ne seront pas indépendants...

M. Sembat : Le parquet exerce une surveillance abusive...

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

Le Sénat

Paris, 7 décembre.

La séance est ouverte à deux heures dix, sous la présidence de M. Fallières.

LA CONVENTION FRANCO-ANGLAISE

M. de la Jaille combat la convention franco-anglaise, parce que nous n'obtenons pas une compensation satisfaisante de nos sacrifices...

M. Delcassé : Les orateurs se sont préoccupés étroitement de Terre-Neuve en négligeant de considérer les autres aspects du problème.

M. Delcassé : Et nous empêchons cependant les Terre-Neuviens d'occuper une partie de l'île comprise entre le cap Saint-Jean et le cap Bay.

La convention actuelle consacre à tout jamais le droit pour nos pêcheurs de s'approprier de la pêche sur le French-Shore en restant sur pied d'égalité avec les Terre-Neuviens.

M. Delcassé : Si les pouvoirs locaux de Terre-Neuve gênent nos pêcheurs nous retournerons vers la métropole.

M. Delcassé : Au point de vue colonial, nous devons nous occuper de mettre en valeur notre vaste empire colonial en Afrique et en Indo-Chine.

M. Delcassé : Il n'est pas possible que nous n'ayons pas au Maroc une influence prépondérante en vue de la sécurité de l'Afrique.

M. Delcassé : Pour résoudre toutes les questions à débattre entre la France et l'Angleterre, comme aucun point n'était assés fondamental pour nous diviser d'une façon irréductible, il fut convenu entre les deux pays que l'indépendance de l'Égypte devant être maintenue.

M. Delcassé : Il est temps de reformer l'organisation judiciaire et de rendre les magistrats indépendants.

M. Delcassé : Il est temps de reformer l'organisation judiciaire et de rendre les magistrats indépendants.

M. Delcassé : Il est temps de reformer l'organisation judiciaire et de rendre les magistrats indépendants.

LA CHAMBRE

Paris, 7 décembre.

La séance est ouverte à deux heures vingt, M. Brisson préside.

VOTE DE LA CONVENTION

Après un discours de M. Lamazelle, la proposition Waddington est rejetée par 218 voix contre 37.

M. Delcassé est félicité par ses amis.

M. Delcassé : Il est temps de reformer l'organisation judiciaire et de rendre les magistrats indépendants.

M. Delcassé : Il est temps de reformer l'organisation judiciaire et de rendre les magistrats indépendants.

M. Delcassé : Il est temps de reformer l'organisation judiciaire et de rendre les magistrats indépendants.

M. Delcassé : Il est temps de reformer l'organisation judiciaire et de rendre les magistrats indépendants.

M. Delcassé : Il est temps de reformer l'organisation judiciaire et de rendre les magistrats indépendants.

M. Delcassé : Il est temps de reformer l'organisation judiciaire et de rendre les magistrats indépendants.

M. Delcassé : Il est temps de reformer l'organisation judiciaire et de rendre les magistrats indépendants.

M. Delcassé : Il est temps de reformer l'organisation judiciaire et de rendre les magistrats indépendants.

M. Delcassé : Il est temps de reformer l'organisation judiciaire et de rendre les magistrats indépendants.

BUDGET DE LA JUSTICE

Paris, 7 décembre.

La séance est ouverte à deux heures dix, sous la présidence de M. Fallières.

LA DÉPENSE DE THALAMAS

M. Thalamas est sorti de son prudent silence par une longue lettre au Temps, où il se défend de son mieux.

M. Thalamas appuie ces opinions extraordinaires, dont il prétend infecter ses jeunes auditeurs forcés.

M. Thalamas appuie ces opinions extraordinaires, dont il prétend infecter ses jeunes auditeurs forcés.

M. Thalamas appuie ces opinions extraordinaires, dont il prétend infecter ses jeunes auditeurs forcés.

M. Thalamas appuie ces opinions extraordinaires, dont il prétend infecter ses jeunes auditeurs forcés.

M. Thalamas appuie ces opinions extraordinaires, dont il prétend infecter ses jeunes auditeurs forcés.

M. Thalamas appuie ces opinions extraordinaires, dont il prétend infecter ses jeunes auditeurs forcés.

M. Thalamas appuie ces opinions extraordinaires, dont il prétend infecter ses jeunes auditeurs forcés.

M. Thalamas appuie ces opinions extraordinaires, dont il prétend infecter ses jeunes auditeurs forcés.

M. Thalamas appuie ces opinions extraordinaires, dont il prétend infecter ses jeunes auditeurs forcés.

M. Thalamas appuie ces opinions extraordinaires, dont il prétend infecter ses jeunes auditeurs forcés.

LA DÉPENSE DE THALAMAS

Paris, 7 décembre.

En sortant de leur atelier, hier, au crépuscule, des ouvriers remarquaient, boulevard de la Villette, un homme, une jeune femme et un petit enfant qui, exposés à la pluie et à la rafale, se reposaient sur un banc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

LA DÉPENSE DE THALAMAS

Paris, 7 décembre.

En sortant de leur atelier, hier, au crépuscule, des ouvriers remarquaient, boulevard de la Villette, un homme, une jeune femme et un petit enfant qui, exposés à la pluie et à la rafale, se reposaient sur un banc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

M. Lesigne a été la dernière dupe d'une aventure qui essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc.

Echos & Nouvelles

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

La France ne possède pas moins de 394 théâtres, soit de près par l'Italie, qui en compte 389.

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

La France ne possède pas moins de 394 théâtres, soit de près par l'Italie, qui en compte 389.

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

La France ne possède pas moins de 394 théâtres, soit de près par l'Italie, qui en compte 389.

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

La France ne possède pas moins de 394 théâtres, soit de près par l'Italie, qui en compte 389.

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

La France ne possède pas moins de 394 théâtres, soit de près par l'Italie, qui en compte 389.

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

La France ne possède pas moins de 394 théâtres, soit de près par l'Italie, qui en compte 389.

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

La France ne possède pas moins de 394 théâtres, soit de près par l'Italie, qui en compte 389.

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

La France ne possède pas moins de 394 théâtres, soit de près par l'Italie, qui en compte 389.

On vient de relever, par pays, le nombre de théâtres qui existent actuellement en Europe.

La France ne possède pas moins de 394 théâtres, soit de près par l'Italie, qui en compte 389.

MARIAGE SECRET PAR PAUL BERTINAT QUATRIÈME PARTIE PAR L'AMOUR! Bien. C'est là-haut, n'est-ce pas? ...

lieux et affairé, le défilé des visiteurs inattendus n'avait pas cessé - au contraire.

tous morts et enterrés depuis de si longues années... Et ces trois nouveaux venus étaient entrés avec M. Henri...

Qui l'avait mis en rapport avec ces gens?... avec ce Lorgerac?... Et, pendant que toutes ces interrogations anxieuses se croisaient dans le tumulte de son éfacement, Claude et le baron François regardaient, tout interdits, s'avancer le commandant...

Un nouvel élevage, aimable et délicat, a fait depuis quelque temps son apparition en France, c'est celui des papillons ou bombycultures.

Un nouvel élevage, aimable et délicat, a fait depuis quelque temps son apparition en France, c'est celui des papillons ou bombycultures.



COURS DE LYON

Table of stock prices for Lyon, including various bonds and shares like Banque Ottomane, Nord-Espagne, etc.

COURS DE PARIS

Table of stock prices for Paris, including various bonds and shares like Banque Ottomane, Nord-Espagne, etc.

MINES D'OR

Table of gold mine stock prices, including De Beers, Rand Mines, etc.

Tramways Algérien

Les actionnaires toucheront à partir du 15 décembre prochain, contre remise du coupon n° 5, un acompte de 15 fr. bruts, 13 fr. nets par action, à valoir sur le dividende de l'exercice 1904-1905.

Compagnie Française des Moteurs à gaz

L'assemblée de la Compagnie française des Moteurs à gaz et Constructions mécaniques s'est tenue le 30 novembre dernier. Elle a approuvé les comptes de l'exercice écoulé et nommé administrateurs MM. J. Heudricks, administrateur sortant, Jules Schaefer et Henri Guilmou.

Salon de la Mode. TOUS LES SAMEDI. PREMIERE EDITION. SPECIMENS GRATIS. Imp. A. GENESTE, 71, rue Molière, Lyon.

BULLETIN FINANCIER

Sur le canard réédité d'un emprunt espagnol, destiné à l'amélioration du change, tout le groupe espagnol était en hausse, ce matin, quoique sur l'ensemble la tendance ait plutôt mauvaise.

INFORMATIONS FINANCIERES

La Compagnie française des Mines de Laurium mettra en paiement, le 2 janvier 1905, un acompte de 10 fr. bruts par action sur le dividende de l'exercice en cours.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS. AUX DEUX PASSAGES. LYON. Rue et Place de la République, 34, 36, 38 LYON. Occasions Incomparables à tous les Comptoirs.

TONI-KOLA VIN DE FRONTS. Seul produit hygiénique et tonique, à base exclusive de l'Extrait de Kolas frais préparé à Conakry (Guinée française) par V. Gaboriau, exportateur de Kouta-Dialon.

Toile Souveraine. Julie GIRARDOT, Pharmacie, 60 ans de succès. CONTRE DOULEURS PLAIES et BLESSURES.

TRAITEMENT VÉGÉTAL BARRAJA SANS COPAHU NI MERCURE. Pour la GUÉRISON RAPIDE ET BON MARCHÉ des MALADIES SECRÈTES ET CONTAGIEUSES.

ON DEMANDE. d. une gr. maison à Lyon exist. dep. pl. d'un siècle de pers en filz (p. c. santé) un empl. avec 12,000 fr. ou un associé avec 25,000 fr.

LOTÉRIE-TOMBOLA de la Société Protectrice de l'Enfance de Lyon. Tirage: 15 Avril 1905. 3 Gros Lots: 10.000 fr. et 1.000 fr.

AGRANDISSEMENTS d'après Photographie. Tous travaux d'amateurs. Grand choix de voies pour projections. Encadrement en tous genres.

REPRÉSENTANTS sér. dem. p. imp. fabr. huiles et savons, tout rem. ou app' fixés de 150 fr. p. mois. Ecr. Alphonse Lombard fils, Salon (Bouches-du-Rhône).

150.000 francs avec UN franc ! DERNIERS BILLETS LOTÉRIE. Pour la Construction d'un MUSÉE à VALENCIENNES. Tirage: 15 Décembre 1904 UN fr.

PHOTOGRAPHES. Développement, retouche, tirage sur tous papiers, agrandissement photo-collographie, travaux p. amateurs, groupe pour Sociétés à des prix exceptionnels.

A LOUER. 52, rue de la République. Local pouvant servir de Bureau ou siège à petite Société.

MALADIES NERVEUSES. Guérison certaine par l'ANTIÉPILEPTIQUE de LIEGE de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'Épilepsie réputée jusqu'à aujourd'hui incurable.

150 fr. fixes ou fortes redevances à agents sérieux p. vente huiles, savons, catés. Ecr. Henri de Curmier, Salon (B.-du-R.).

NEZ OREILLES. Nous sommes heureux d'apprendre aux docteurs qu'un merveilleux traitement vient d'être découvert par l'ins. tout Drouot pour la guérison des affections du nez.

INDUSTRIEL. seul à Lyon dans sa spécialité, affaire sûre et justifiée pour donner extension, demande associé actif disposant de quelques capitaux Ecrire S. P. A. n° 12702.

LE THEATRE DES MANDARINS. Qualité extra supérieure. Dans toutes les bonnes Epiceries et Maisons de Comestibles.

LES MAUX DE JAMBES. Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies varicelleuses, Dartres, Eczéma, clous, furoncles, Démangeaison ou de toute autre Maladie de la Peau, que l'EAU PRÉCIEUSE DENPENSER est le remède incomparable, qui sentent de première application et qui guérit radicalement.

VENTES de BREVETS de PATENTES et de BREVETS de MARQUE. Réussir par une spécialité de la Société de Publicité Artistique et Commerciale.

TUBERCULOSE. Sanatorium Bellecombe. Docteur QUINSON, Hanteville (Ain).

RENSEIGNEMENTS. Recherches, Missions secrètes en France et à l'étranger. Solution rapide. Discret, absolue. A. BARRÉ direct. 11, rue Moncey, Paris. Téléphone 249-22.

— Tu m'expliqueras, bandit, pourquoi tu as corrompu, pourquoi tu as perdu ce malheureux enfant... — Corrompu ! Ah ! non. Pas besoin de moi pour cela. C'était tout fait d'avance... Il ne me connaissait pas quand il m'a escroqué mon argent avec des billets signés par le commandant de Queyrel.

grand meret et m'en aller comme ça... Non. Dent pour dent, mon vieux brave... Moi, quand on me mord, j'assomme... — Et tenez... vous avez bien fait de venir... parce que vous allez me servir à quelque chose... Vous allez être ma caution... mon otage...

Son revolver à la main, le commandant regardait cela... Inconscient... stupide... Mais voilà que des voix... des pas se faisaient entendre... On accourait au bruit de la détonation... Alors... il eut comme un réveil de raison... de souvenir... ce malheureux... ce meurtrier...

Il se releva bientôt. — C'est fini... Et maintenant Delorme : — La mort vengeresse a passé par là... t-il tristement en désignant le cadavre de commandant de Queyrel... ce visage déjà rasséréné n'avait plus gardé qu'une rigide expression d'immobile apaisement.

— Quel est ce malheureux ? demanda-t-il au docteur en montrant le corps du vieux soldat dont la robelette rouge, au milieu de ces sanglantes écoboussures, ressemblait à une autre tache de sang. — C'est un malheureux, en effet... qui après une vie de devoir... s'est trouvé en face de la mort... et qui a trouvé en face d'un malheur trop grand et trop immérité... l'en a puni l'impardonnable auteur... et puis il s'est puni lui-même de son impardonnable justice ; c'est le commandant de Queyrel. L'autre... vous le reconnaissez... C'est celui pour qui nous étions venus ici.